

## Jacqueline Sauvage : le comité de soutien en remet une couche.

Article rédigé par , le 16 août 2016

[Source : Boulevard Voltaire]

Nul n'est censé commenter une décision de Justice même si beaucoup le font, au mépris de l'esprit et de la lettre de nos institutions.

Ainsi, Jacqueline Sauvage restera en prison jusqu'à nouvel ordre en attendant le réexamen de son cas, puisque le parquet a exprimé son intention de faire appel, après la décision rendue le 12 août par le tribunal d'application des peines de Melun.

En choisissant, en janvier dernier, d'accorder une grâce partielle – et non pas une grâce totale – à la condamnée, le président Hollande a voulu gracier à moitié et laisser le dernier mot à la justice ; c'est l'inconvénient des demi-mesures ou des compromis trop subtils, il faut remettre l'ouvrage sur le métier et finir le travail. Le cheminement habituel a donc été suivi et le résultat ne plaît ni aux associations féministes qui ont fait de Jacqueline Sauvage un symbole, ni aux hommes et femmes politiques, de droite comme de gauche, qui invoquent à longueur de discours les valeurs de la République mais qui, dans ce cas particulier, ne supportent pas une justice indépendante ; ils ont décidé de substituer la « vox populi » aux arbitrages et procédures en vigueur dans le cadre de l'État de droit.

Je ne connais de cette affaire que ce qu'en ont dit les médias, cela me donne un préjugé favorable à l'égard de cette malheureuse. Mais un préjugé, fût-il favorable, ne constitue pas un avis éclairé. Des jurys d'assises, des experts, des magistrats professionnels ont étudié attentivement cette affaire. Je m'interdis donc toute prise de position intempestive. Nul n'est censé commenter une décision de justice, même si beaucoup le font, au mépris de l'esprit et de la lettre de nos institutions.

De nouveau, les personnalités et les « people » sont montés au créneau sans états d'âme, sans même se demander si leurs interventions pouvaient se révéler contre-productives...

Florilège :

« *Un signal catastrophique envoyé aux femmes battues* », se désole le député Valérie Boyer (Les Républicains).

Mieux encore : « *permis de tuer pour tous les hommes violents* », selon Pierre Laurent, secrétaire national du Parti communiste.

« *Honteux* », s'indigne l'UDI Jean-Christophe Lagarde.

« *Quelle justice est-ce là ?* » interroge Jean-Luc Mélenchon.

Avec une belle unanimité, le qualificatif « *incompréhensible* » revient dans les propos et commentaires de François Bayrou, Alain Juppé, Anne Hidalgo et Nathalie Kosciusko-Morizet.

La palme revient sans doute à la comédienne Éva Darlan ; elle anime avec beaucoup de dynamisme (et une habileté qui laisse parfois à désirer) le comité de soutien à Jacqueline Sauvage :

C'est une honte et nous, on va continuer à faire du bruit. Il y a quand même 500.000 personnes qui se sont impliquées par leur signature dans la demande de grâce. C'est un soulèvement populaire. Tout ce monde-là, malgré le 15 août, va recommencer à se mobiliser. Je pense que cette date du 12 août n'a pas été choisie par hasard par les juges qui m'ont l'air un tout petit peu d'avoir un jugement un petit peu pervers, un petit peu catho (sic) en disant : elle ne regrette pas assez.

Gageons que les juges apprécieront. (Les « cathos » aussi.)

**Fabrice Le Quintrec**